

218C1833
FR0010425595-FS1079

14 novembre 2018

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

| |
|--|
| <p style="text-align: center;">CELECTIS (Euronext Paris)</p> |
|--|

Par courrier reçu le 14 novembre 2018, la société The Capital Group Companies, Inc.¹ (333 South Hope Street, 55th Floor, Los Angeles, CA Etats-Unis 90071-1406) a déclaré avoir franchi en hausse, le 12 novembre 2018, le seuil de 5% des droits de vote de la société CELECTIS et détenir 2 380 304 actions CELECTIS² représentant autant de droits de vote, soit 5,61% du capital et 5,02% des droits de vote de cette société³.

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions CELECTIS sur le marché.

¹ Agissant en qualité d'« investment adviser » pour le compte de fonds. The Capital Group Companies, Inc. agrège les positions détenues par Capital Research and Management Company (CRMC) et Capital Group International Inc (CGI).

² Dont 1 516 798 ADR portant sur autant actions CELECTIS.

³ Sur la base d'un capital composé de 42 430 026 actions représentant 47 447 512 droits de vote.